



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 25 octobre 2019

SANTÉ PUBLIQUE : LE DÉPARTEMENT AGIT

A l'occasion de la session publique du 25 octobre, le Président du Département, Jean-Pierre Barbier, et Magali Guillot, Vice-présidente déléguée à la santé, ont souligné l'action de la collectivité en matière de santé publique. En effet, bien que cette politique ne fasse pas partie de ses compétences obligatoires, le Département déploie une politique volontariste en la matière afin d'améliorer l'accès à la santé des Isérois.

Lutte contre les déserts médicaux

En 10 ans, l'Isère a perdu 10% de ses médecins généralistes. Les médecins assurent une couverture médicale de 10 médecins pour 10 000 habitants mais la moitié d'entre eux a plus de 55 ans et partira donc à la retraite d'ici 10 ans.

Face à ce constat, le Département a agi dès 2017 en créant le dispositif « Isère Médecins ». Celui-ci vise à assurer une présence médicale suffisante sur l'ensemble des territoires du Département, notamment en développant des mesures incitant les praticiens à s'installer dans les zones rurales. 2 ans plus tard, le dispositif porte ses fruits :

- 32 internes en médecine générale ont souscrit à la bourse de 56 000€ qui les engage à exercer au moins 570 jours dans une commune en situation de désertification médicale.
- 25 médecins généralistes dans une zone labellisée « désert médical » ont bénéficié de l'aide à l'installation jusqu'à 10 000€ pour l'achat de matériel
- 6 médecins sont devenus Maîtres de Stage des Universités pour accueillir et former des internes en médecine général sur le territoire
- 12 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) ont été financées à hauteur de 100 000€ par projet sur les 23 MSP existantes en Isère

Ces chiffres montrent de manière indéniable le succès de la politique départementale qui joue sur 3 leviers :

- L'accompagnement financier et académique à l'installation en Isère
- Le soutien et le conseil via la Cellule Isère Médecins
- Le rayonnement du territoire en lien avec Isère Tourisme, levier qui sera renforcé par la création de l'agence d'attractivité

Promotion de la vaccination et prévention

Si la France est l'un des fers de lance en matière de soins, les politiques publiques de prévention manquent souvent d'efficacité. Or, pour le Département, la maladie la plus facile à soigner est celle dont l'on prévient l'apparition.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

C'est pourquoi, il entend hisser l'Isère au niveau des meilleurs départements en matière de prévention en faisant la promotion de la vaccination et en augmentant la couverture vaccinale (+37 000 vaccins fournis aux centres de vaccination en Isère), notamment celle contre le *papilloma virus*.

L'objectif de cette politique est de doubler la couverture vaccinale d'ici à 2022.

« Mieux vaut prévenir que guérir, voilà ce qui synthétise la politique de santé publique du Département. Nous préférons donc anticiper la désertification médicale qui menace les territoires en nous adressant aux médecins de demain, tout comme nous préférons travailler à empêcher l'apparition d'une maladie qu'à la faire disparaître une fois apparue. Dans ce domaine comme dans d'autres nous réfléchissons sur le long terme, pas uniquement sur l'instant présent. » explique Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

« Le dispositif Isère Médecins et notre politique de prévention ont fait leurs preuves. Il y a donc toutes les raisons de continuer à les encourager pour qu'ils continuent à porter des effets positifs en Isère » ajoute Magali Guillot, Vice-Présidente déléguée à la santé.